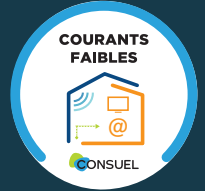


La norme XP C 90-483 évolue, CONSUEL aussi !

Extrait de
l'Info CONSUEL
de juin 2021



La nouvelle version de la norme XP C 90-483¹ sur les systèmes de câblage résidentiels secondaires des réseaux de communication a été publiée par l'AFNOR, fin novembre 2020. Cette nouvelle version impose désormais aux installateurs de réaliser le contrôle de leurs installations et de mettre à la disposition du maître d'ouvrage le rapport de vérification correspondant, ou un Certificat de Conformité fourni par un organisme de contrôle indépendant.

L'organigramme suivant issu de la norme XP C 90-483 explique les exigences relatives aux contrôles des installations de communication et définit les acteurs prévus pour y contribuer.

¹ Spécifie les exigences de conception et de validation d'un système de câblage résidentiel secondaire (câblage intérieur du logement) ainsi que les exigences associées à ses composants constitutifs pour les logements neufs ou rénovés afin de répondre à la réglementation Française (Arrêté du 3 août 2016 modifiant l'arrêté du 16 décembre 2011 relatif à l'application de l'article R.111 -14 du code de la construction et de l'habitation).

ORGANIGRAMME OPERATIONNEL DU CONTRÔLE DU CÂBLAGE RESIDENTIEL SECONDAIRE

